

L'assurance vie classique



Une protection à la mesure de
votre mode de vie

Assurance vie classique



Aperçu du produit

	Assurance vie entière de BMO Assurance	Temporaire à 100 ans
Description de la police	<p>Assurance vie entière de BMO Assurance est un régime permanent d'assurance vie sans participation qui offre une prestation de décès dont la valeur augmente ainsi qu'une valeur de rachat garantie et des primes garanties payables pendant 10 ou 20 ans ou jusqu'à l'âge de 100 ans, après quoi la police est entièrement libérée.</p> <p>La prestation de décès dont la valeur augmente (au-delà de la garantie de base) repose sur un boni de rendement annuel que BMO Assurance utilise automatiquement pour acquérir une garantie d'assurance « libérée » supplémentaire (ou « bonifications d'assurance libérée »).</p>	<p>La Temporaire à 100 ans est une police d'assurance vie entière permanente sans participation qui prévoit un capital assuré fixe et des primes garanties exigibles jusqu'à l'âge de 100 ans, après quoi la police est libérée.</p> <p>La protection demeure en vigueur la vie durant.</p>
Options du plan	<p>Protection Patrimoine – offre une croissance exceptionnelle des valeurs de rachat pour les scénarios de planification successorale.</p> <p>Prospérité Accélérée – offre une valeur de rachat plus élevée dans les premières années pour aider les clients qui ont besoin de plus de liquidités.</p>	S. o.
Âge à l'établissement	De 0 à 80 ans	De 0 à 80 ans
Calcul de l'âge	Âge le plus rapproché	Âge le plus rapproché
Capital assuré minimal	50 000 \$ (25 000 \$ pour la transformation d'une police temporaire)	50 000 \$ (25 000 \$ pour la transformation d'une police temporaire)
Capital assuré maximal	10 000 000 \$ (de 0 à 17 ans) 20 000 000 \$ (de 18 à 80 ans)	20 000 000 \$
Prime minimale	S. o.	S. o.
Tranches	De 25 000 \$ à 99 999 \$ De 100 000 \$ à 249 999 \$ De 250 000 \$ à 499 999 \$ De 500 000 \$ à 999 999 \$ 1 000 000 \$ et plus	De 25 000 \$ à 49 999 \$ De 50 000 \$ à 99 999 \$ De 100 000 \$ à 499 999 \$ De 500 000 \$ à 999 999 \$ \$ 1 000 000 \$ et plus
Modes et facteurs de paiement	Annuel / Semestriel (0,52) / Prélèvement automatique mensuel (0,09)	Annuel / Semestriel (0,5) / Prélèvement automatique mensuel (0,08333)
Type de couverture	Vie unique Conjointe dernier décès (deux personnes assurées)	Vie unique Conjointe dernier décès (2-3 personnes assurées) Conjointe premier décès (2-3 personnes assurées)
Options de paiement de la prime garantie	10 primes / 20 primes / Paiement jusqu'à l'âge de 100 ans	Primes nivelées garanties jusqu'à l'âge de 100 ans
Option de paiement additionnel	Permet au titulaire de la police d'effectuer des paiements additionnels sur sa police en sus des primes pour sa garantie de base.	Aucune



Aperçu du produit *suite...*

Frais de police	50 \$	144 \$
Rabais pour polices multiples	<p>Le rabais pour polices multiples est offert pour les propositions multiples d'assurance temporaire, d'assurance vie entière et d'avenant Prestation du vivant soumises à notre siège social dans les 60 jours suivant la proposition initiale. Dans le cas des polices individuelles, le titulaire ou les personnes assurées doivent être des personnes souscrivant plusieurs assurances ou des membres de la famille qui demandent simultanément plusieurs polices. Dans le cas des polices détenues par une entreprise, les personnes assurées doivent avoir une relation d'affaires établie.</p> <p>Les frais exigés à l'égard de la première police sont les frais de police intégraux. Ils seront réduits de 25 \$ pour la deuxième police et chacune des polices liées subséquentes.</p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le document sur le rabais pour polices multiples (809F).</p>	
Catégorie de risque	Non-fumeur / Fumeur	Non-fumeur / Fumeur
Prestation de décès	Capital assuré plus la somme de toutes les bonifications d'assurance libérée et le solde des paiements additionnels	Capital assuré
Valeur de rachat	<p>Valeur de rachat totale = valeur de rachat + valeur de rachat des bonifications d'assurance libérée + solde des paiements additionnels de la police - dette sur police impayée</p> <p>Valeur de rachat : montant fondé sur un tableau des valeurs de rachat garanties pour le capital assuré de base à compter de la première année d'assurance</p> <p>Valeur de rachat des bonifications d'assurance libérée : montant qui est fondé sur chaque capital assuré et sur un tableau distinct et qui est garanti à l'acquisition de chaque bonification d'assurance libérée</p>	Aucune
Options de non-déchéance	Paiement automatique des primes Assurance libérée réduite	Aucune
Avances sur police	Permettent au titulaire de la police d'emprunter jusqu'à 90 % de la valeur de rachat totale moins la dette sur police impayée	Aucune
Avenants offerts	<p>Temporaire 10 ans, 15 ans, 20 ans, 25 ans et 30 ans</p> <p>Garantie d'exonération des primes en cas d'invalidité totale</p> <p>Prestation du vivant (assurance contre la maladie grave) Temporaire 10 ans, Temporaire 20 ans, à 75 ans et à 100 ans</p> <p>Garantie d'assurance en cas de décès accidentel</p> <p>Avenant d'assurance vie temporaire pour les enfants</p> <p>Option de transformation en une assurance conjointe dernier décès</p> <p>Prestation de décès spéciale de l'assurance conjointe dernier décès (lorsqu'un solde des paiements additionnels existe)</p> <p>L'ajout d'un avenant d'assurance temporaire ou Prestation du vivant à une police d'assurance vie entière de BMO Assurance n'entraîne aucuns frais administratifs supplémentaires.</p>	<p>Temporaire 10 ans, 15 ans, 20 ans, 25 ans et 30 ans</p> <p>Temporaire à 100 ans</p> <p>Garantie d'exonération des primes en cas d'invalidité totale</p> <p>Garantie d'assurance en cas de décès accidentel</p> <p>Garantie d'assurance temporaire pour les enfants</p> <p>Prestation du vivant (assurance contre la maladie grave) Temporaire 10 ans, Temporaire 20 ans, à 75 ans et à 100 ans</p> <p>Option de Garantie d'assurabilité d'entreprise</p> <p>Droit de transformation de l'assurance conjointe dernier décès</p>
Autres options et avantages	<p>Modification de la période de primes</p> <p>Prélèvement des primes</p> <p>Programme Ressources santé de BMO Assurance^{MC}</p>	Programme Ressources santé de BMO Assurance ^{MC}

Connectez-vous

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de BMO Assurance ou de nos produits, veuillez communiquer avec votre conseiller en assurance ou avec nous :



BMO Société d'assurance-vie, 60, rue Yonge, Toronto (Ontario) M5E 1H5

Région de l'Ontario
1-800-608-7303

Région du Québec et de l'Atlantique
1-866-217-0514

Région de l'Ouest
1-877-877-1272

bmoassurance.com/conseiller



Ici, pour vous.^{MC}

Avis

Le contenu du présent document est fourni à titre informatif et peut être modifié sans préavis. L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Elle peut fournir des valeurs prévues établies en fonction d'un ensemble d'hypothèses. Les résultats réels ne sont pas garantis et peuvent varier. Veuillez vous référer au contrat de police d'assurance approprié pour obtenir des précisions sur les modalités, les avantages, les garanties, les exclusions et les restrictions. La police qui a été émise prévaut. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou autres sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation particulière. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance.

À l'usage exclusif des conseillers.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie